

# Conduite de réunion et processus de groupe

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 22.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 5PgPSCR

## Présentation

---

Il s'agit d'un cycle de formation théorique et pratique qui a pour objectif de donner aux étudiants l'occasion de s'exercer à la participation et à l'animation des réunions. La méthode de travail, active, exige l'implication des étudiants dans trois rôles à prendre alternativement : participant, observateur, animateur. Tous les échanges ont lieu dans le cadre de réunions de courte durée, animées par un étudiant et observées par d'autres. Chacune des réunions est suivie d'un moment d'analyse au cours duquel l'enseignant aide les étudiants à repérer les processus et facteurs à l'œuvre et pendant lesquels il développe une théorisation des processus psychosociaux observés. Des jeux de rôle et des scénettes préparées en groupes permettent de mettre en scène des crises et des conflits et de les analyser à la lumière des théories évoquées.

## Objectifs

---

Ce cours doit permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences dans la conduite des réunions et l'analyse, in vivo, des processus psychosociaux à l'œuvre dans les interactions sociales.

## Évaluation

---

Session 1 : Dossier à rendre

Session 2 : Dossier à rendre

Dérogatoire : pas de dérogatoire

Répartition de la note finale : 100%

## Compétences visées

---

Être capables de conduire et d'animer des réunions en mobilisant des compétences d'observation et d'analyse in vivo des interactions, en identifiant les processus psychosociaux (dynamiques de groupe, conflits, leadership) et en ajustant leurs pratiques à partir d'une réflexion théorico-pratique.

## Examens

---

Session 1 : Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux soumis à évaluation est autorisé pour les tâches suivantes :

\*\*\* documentation (identification de ressources pertinentes, synthèse de travaux existants, état de l'art)  
\*\*\* recherche d'idées (explicitation du sujet, "brainstorming")

\*\*\* édition (correction de fautes d'orthographe et de syntaxe, mise en forme des références, traduction de citations et d'extraits).

Il est interdit pour les tâches suivantes :

\*\*\* construction (problématisation, suggestion de plan)  
\*\*\* rédaction (amélioration du style, réécriture de passages, rédaction de résumés)

Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique.

Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail, à l'exception des usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et syntaxique. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel.

L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation.

Session 2 : Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux soumis à évaluation est autorisé pour les tâches suivantes :

\*\*\* documentation (identification de ressources pertinentes, synthèse de travaux existants, état de l'art)

\*\*\* recherche d'idées (explicitation du sujet, "brainstorming")

\*\*\* édition (correction de fautes d'orthographe et de syntaxe, mise en forme des références, traduction de citations et d'extraits).

Il est interdit pour les tâches suivantes :

\*\*\* construction (problématisation, suggestion de plan)

\*\*\* rédaction (amélioration du style, réécriture de passages, rédaction de résumés)

Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique.

Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail, à l'exception des usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et syntaxique. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel.

L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation.

## Bibliographie

---

Voir l'Espace Cours-En-Ligne

## Contact(s)

### > Jerome Dupuis

Contact administratif  
jerome.d@parisnanterre.fr

### > Barbara Bonnefoy

Responsable pédagogique  
barbarab@parisnanterre.fr

### > Corinne Maze

Responsable pédagogique  
cmaze@parisnanterre.fr